



1. MISE EN PLACE DE BACS 240 LITRES ORDURES MENAGERES

Le SIECTOM prévoit la mise en place de bacs ordures ménagères (couvercle vert kaki) **dans tous les foyers non équipés**. Si vous avez déjà obtenu un bac couvercle vert kaki de votre mairie ou du SIECTOM vous n'avez pas à venir à cette distribution. **Attention à compter du 1^{er} janvier 2020 la collecte des ordures ménagères se fera tous les 15 jours, comme pour le sélectif.**

La distribution des bacs aura lieu :

- 📅 Lundi 15 juillet 2019 de 16 h à 20 h
- 📅 Mardi 23 juillet 2019 de 16 h à 20 h

A l'école primaire Simone Veil, 10 Rue des Prés de Moureu 64 530 PONTACQ

Merci de remplir et de vous munir du bordereau de retrait de bac au dos de ce document le jour de distribution.

2. HARMONISATION DU PARC DE BACS JAUNES COLLECTE SELECTIVE

Lors de la dotation des foyers en bacs jaunes, les foyers de 2 personnes avaient été dotés de bacs 140 litres et les foyers de plus de 2 personnes de bacs 240 litres. Nous souhaitons généraliser l'utilisation du bac 240 litres. Comme pour les bacs verts kaki, si vous souhaitez changer un bac 140 litres par un bac 240 litres, merci de nous en informer le jour de la distribution des bacs ordures ménagères.

(le litrage est gravé sur un coin de la collerette de la cuve, juste à l'endroit où vient se rabattre le couvercle, souvent comme suit : 140 L ou 140/ si c'est un 140 litres, 240L ou 240/ si c'est un 240 litres ; par contre EN 840 fait référence à une norme et non un litrage)

Nous vous conseillons de lire également attentivement les consignes de tri qui vous seront remises lors de la distribution des bacs.

MERCI DE SORTIR SYSTEMATIQUEMENT LES BACS LA VEILLE AU SOIR.

MERCI DE METTRE LES DECHETS EN VRAC dans LE BAC JAUNE pour le sélectif et EN SAC dans LE BAC VERT KAKI pour les ordures ménagères

ATTENTION : il faudra toujours amener le verre vers un point d'apport volontaire

BORDEREAU DE RETRAIT et
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
DE BAC 240 LITRES COLLECTE ORDURES MENAGERES
Exemplaire à remettre complété et signé

Le SIECTOM s'engage à

- Fournir un bac individuel 240 litres collecte ordures ménagères
- Assurer les réparations ou le remplacement en cas de détérioration imputable au service

M ou Mme

Adresse complète :

.....

Téléphone :

e-mail :

s'engage à

- Laisser le bac dans le logement et se signaler à la Mairie lors d'un changement de domicile

En cas de perte, vol ou mauvais traitement imputable à l'utilisateur, le SIECTOM lui facturera le remplacement du bac .

Fait le

(signature)

Le Président du SIECTOM

Michel CUYAUBÉ

SIECTOM COTEAUX BEARN ADOUR- Secrétariat 05 59 68 09 02- collecte 07 60 03 70 69

BORDEREAU DE RETRAIT et
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
DE BAC 240 LITRES COLLECTE ORDURES MENAGERES
Exemplaire à conserver par l'habitant

Le SIECTOM s'engage à

- Fournir un bac individuel 240 litres collecte ordures ménagères
- Assurer les réparations ou le remplacement en cas de détérioration imputable au service

M ou Mme

Adresse complète :

.....

Téléphone :

e-mail :

s'engage à

- Laisser le bac dans le logement et se signaler à la Mairie lors d'un changement de domicile

En cas de perte, vol ou mauvais traitement imputable à l'utilisateur, le SIECTOM lui facturera le remplacement du bac .

Fait le

(signature)

Le Président du SIECTOM

Michel CUYAUBÉ

SIECTOM COTEAUX BEARN ADOUR- Secrétariat 05 59 68 09 02- collecte 07 60 03 70 69